

TRANSPORT DES ELEVES ET ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP FORMULAIRE DE DEMANDE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Formulaire à retourner complet **avant le 18 juin 2019** à une **Maison de la Métropole** pour une réponse avant la rentrée scolaire.

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Ce dispositif s'adresse aux élèves et étudiants qui résident sur la Métropole de Lyon et **qui ne peuvent pas prendre seuls les transports en commun, en raison de la gravité de leur handicap**, pour se rendre à leur établissement scolaire (établissement public ou privé sous contrat).

Le règlement précisant plus en détail les conditions de prise en charge est disponible sur le site Internet : <https://www.grandlyon.com/services/transport-des-eleves-et-etudiants-handicapes.html>

PROCEDURE DE DEMANDE ANNUELLE

Votre situation 2019-2020 sera la même qu'en 2018-2019 (même domicile, même établissement scolaire, même demande de prise en charge) :

1. Complétez le présent formulaire de demande (rubriques n°1, 2, 4 et 6) en cochant la case « demande de renouvellement » ; il n'est pas nécessaire de faire compléter le certificat médical.
2. Déposez ou envoyez le dossier signé à votre Maison de la Métropole

Votre situation 2019-2020 évolue par rapport à 2018-2019 OU vous n'aviez pas de prise en charge TEH au cours de l'année 2018-2019 :

1. Complétez le présent formulaire de demande (rubriques n°1, 2, 3, 4, 5 et 6). Le cachet de l'établissement scolaire et la demande du responsable légal sont notamment obligatoires.
2. Faites compléter le certificat médical par un médecin (à rendre dans une enveloppe cachetée libellée à l'attention du médecin des services métropolitains)
3. Déposez ou envoyez le dossier complet avec ces 2 documents (pièces et signatures obligatoires) à votre Maison de la Métropole

Dans ces 2 cas, votre demande sera étudiée par la Métropole de Lyon qui émettra un avis sur la prise en charge du transport et sur les modalités pratiques de mise en œuvre. Un courrier de décision vous sera envoyé suite à l'étude de la demande.

CONTACTS

Coordonnées de votre Maison de la Métropole : www.grandlyon.com

Coordonnées du service TEH : 04.26.83.86.00 / transporteleveshandicapes@grandlyon.com

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé de la Métropole de Lyon pour étude de l'éligibilité au dispositif de transport des élèves et étudiants en situation de handicap, au suivi de l'activité et aux enquêtes de satisfaction. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées à l'administration, aux prestataires de transport et de contrôle.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Métropole de Lyon 20 rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 3

TRANSPORT DES ELEVES ET ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DOSSIER DE DEMANDE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉLÈVE

N° dossier MDMPH :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

Code postal :

Commune :

Habite à moins de 1km de l'établissement

Est scolarisé dans l'établissement de secteur

Habite à plus de 1km de l'établissement

N'est pas scolarisé dans l'établissement de secteur

2. LA DEMANDE

Renouvellement de la demande : votre situation sera la même qu'en 2018-2019

En cochant cette case, vous confirmez que vous bénéficiez d'une prise en charge au titre du TEH pour l'année scolaire 2018-2019 et que la situation administrative de l'élève sera la même pour l'année scolaire 2019-2020 : même adresse de domicile, même établissement scolaire, même type de prise en charge (pass transport, allocation kilométrique, mise à disposition d'un accompagnateur, mise à disposition d'un véhicule)

Nouvelle demande : votre situation évolue par rapport à 2018-2019 OU vous n'aviez pas de prise en charge TEH au cours de l'année scolaire 2018-2019 :

Vous sollicitez la prise en charge suivante :

La prise en charge du Pass transports en commun

L'élève peut prendre les transports en commun s'il est accompagné : la famille accompagne
→ envoi d'un titre de transport pour l'élève et un membre de la famille

L'allocation kilométrique pour le transport assuré par la famille en véhicule personnel

La famille accompagne l'élève en véhicule personnel
→ versement d'une allocation forfaitaire calculée par tranches kilométriques

La mise à disposition d'un accompagnateur

L'élève peut prendre les transports en commun s'il est accompagné : la famille ne peut pas l'accompagner et demande à bénéficier d'un accompagnateur mandaté par la Métropole de Lyon
→ envoi d'un titre de transport pour l'élève ; mise à disposition par un prestataire de la Métropole de Lyon d'un accompagnateur (si un accompagnateur ne peut être recruté, l'élève sera orienté vers le dispositif de transport en véhicule).

La mise à disposition d'un service de transport en véhicule

L'élève ne peut pas se rendre à pied ou prendre les transports en commun : la famille ne peut pas accompagner l'enfant et demande un prestataire, mandaté par la Métropole, sous réserve d'une distance minimale à parcourir à pied supérieure à un kilomètre (sauf incapacité médicale avec présentation de justificatifs)

→ mise à disposition d'un véhicule par un prestataire de la Métropole de Lyon

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX RESPONSABLES LEGAUX (A COMPLETER UNIQUEMENT EN CAS DE NOUVELLE DEMANDE)

Père

Mère

Tuteur

Nom :

Prénom :

Courriel :

Téléphone(s) :

Adresse :

Code postal :

Commune :

En cas de résidence alternée, préciser les coordonnées du second parent :

Père Mère

Nom : Prénom :

Adresse courriel : Téléphone(s) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Préciser les modalités de garde alternée (jours / semaines) :.....

.....

.....

En cas de placement, préciser les coordonnées de la famille d'accueil :

Nom : Prénom :

Adresse courriel : Téléphone(s) :

Adresse :

Code postal : Commune :

4. SCOLARITE DE L'ELEVE

Nom de l'établissement scolaire :

Commune :

Classe : ULIS

Si l'élève ou l'étudiant est en alternance ou apprentissage, est-ce rémunéré : Oui Non

Jour(s) de transport vers l'établissement scolaire (Cocher la ou les case(s) si nécessaire) :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

Régime : Externe Demi-pensionnaire Interne

Cadre réservé à l'établissement scolaire

N° RNE (Répertoire National Établissements) de l'établissement :.....

Le chef d'établissement scolaire certifie l'exactitude des renseignements mentionnés sur cet imprimé

Date : / / Cachet :

5. AUTONOMIE DE L'ELEVE (A COMPLETER UNIQUEMENT EN CAS DE NOUVELLE DEMANDE)

L'élève est-il en fauteuil ? : Oui Non

Si oui, le fauteuil est-il pliable ? : Oui Non

Si oui, l'élève peut-il se transférer seul ? : Oui Non

6. SIGNATURE

Je soussigné(e) :

certifie exactes les renseignements portés sur le présent imprimé,
avoir pris connaissance de l'ensemble des documents et informations joints au présent imprimé.

Nom et prénom du responsable légal (ou de l'élève si majeur) :

Fait à..... , le : / / Signature :